

Nevers le 20 Juin 2025

LE PRÉSIDENT

Paul-Henry DUPUY

Commissaire de Massif Central
Préfecture du Puy-de-Dôme
18 boulevard Desaix
63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

Monsieur le Commissaire,

Je souhaite attirer tout particulièrement votre attention sur le projet déposé par le Centre d'Études et de Ressources sur la Diversification (CERD) et ses partenaires au titre du FNADT Massif Central (auto-développement de la Montagne) et vous faire part du soutien plein et entier du Conseil départemental de la Nièvre.

Le CERD joue un rôle fondamental en Bourgogne-Franche-Comté – et bien au-delà – en produisant et en diffusant une documentation technique et stratégique de référence sur la diversification agricole. Son outil phare, la publication annuelle « **Diversifier** », constitue une base de données unique en France. Elle est aujourd'hui largement utilisée par les techniciens agricoles, les conseillers, les organismes professionnels et les collectivités pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs modèles économiques.

Ce travail de veille, de collecte d'informations, de mise à jour et d'analyse annuelle nécessite un investissement humain conséquent. Il est au cœur des mutations agricoles nécessaires à la transition alimentaire, économique et écologique de nos territoires.

Le projet porté cette année par le CERD prévoit également le développement de **webinaires de formation à destination des acteurs agricoles**, sur des sujets techniques ciblés relatifs à la diversification. Ce format accessible, souple et opérationnel renforce encore l'utilité du centre de ressources, en favorisant la montée en compétence des professionnels sur l'ensemble du Massif central.

C'est pourquoi je sollicite de votre part un examen tout particulier de la demande de financement établie par le CERD auprès du Massif Central. Le soutien du FNADT permettrait de consolider cette action structurante et reconnue, au service de l'agriculture de demain dans nos territoires ruraux.

En vous remerciant pour votre soutien et l'attention portée à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma haute considération.

A can

Fabien BAZIN,
Président du Conseil départemental